

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01739

Numéro SIREN : 482 724 812

Nom ou dénomination : FINZZLE CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/020446

Désignation de l'entreprise : **Société GROUPE OMNIUM FINANCE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
Adresse de l'entreprise **11 Avenue PARMENTIER** **31200 TOULOUSE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **4 8 2 7 2 4 8 1 2 0 0 0 2 9** Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	N-1
				31/12/2022	31/12/2021
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	205 358	42 128
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	59 396 537	59 049 827
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	219 678	177 304
TOTAL (II)		BJ	BK	205 358	59 658 344
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	795 939	513 802
	Autres créances (3)	BZ	CA	292 917	125 357
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 719 039	6 139 314
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	4 038 342	428 189
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	292 978	259 500
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 719 039	11 559 489
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 924 397	71 217 833
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :35...597...376.....)	DA	35 597 376	35 597 376
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 699 147	1 699 147
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 009 738	4 009 738
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 371 939	12 371 939
	Report à nouveau	DH	12 370 413	7 970 344
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(270 226)	18 757 678
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	65 778 387	80 406 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		2 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		2 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	808	10 746
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	227 173	1 612 207
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	925 540	427 202
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 007 276	201 087
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		15 024
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	278 649	247 886
	TOTAL (IV)	EC	5 439 446	2 514 151
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	71 217 833	82 922 372
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 226 709	2 343 305
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société GROUPE OMNIUM FINANCE</u>		Néant ☐ *								
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF				
		services*	FG	2 225 245	FH		FI	2 225 245	1 890 018	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 225 245	FK		FL	2 225 245	1 890 018		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	776	11 984		
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	11		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 226 031	1 902 012	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 650 751	1 353 098	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	30 263	15 569	
	Salaires et traitements*						FY	407 951	383 079	
	Charges sociales (10)						FZ	163 143	163 339	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA	14 936	34 220	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	9	6	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 267 053	1 949 311	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(41 021)	(47 299)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 658	968 945	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 519 776	19 301 720	
	Différences positives de change						GN	445	607	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	369 687	79 932	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 892 566	20 351 204	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	1 719 039	1 519 776	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	212 096	17 053	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	198 900		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 130 035	1 536 829	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(237 469)	18 814 374	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(278 490)	18 767 075		

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	5 992	606	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	2 000	2 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	7 992	2 606	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	(272)	12 003	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	(272)	12 003	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	8 264	(9 397)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 126 590	22 255 822	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	4 396 816	3 498 144	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(270 226)	18 757 678	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier									IG	359	606	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H		11 459	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J	2 658	968 945	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX			
	(9) Dont transferts de charges									RC			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									RD			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	776	11 984	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9									A3			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7									A4			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										(272)		7 993	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
Régularisation charges 2021												359	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DECLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

31/12/2022

[illegible]

En Euros.

Désignation de l'entreprise : **Société GROUPE OMNIUM FINANCE** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants		L9		]	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants		M1		]	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	14 775	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	98 659	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	120 763	LC		LD	13 290	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes							LK		LL		LM	
	TOTAL III							LN	234 197	LO		LP	13 290
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T	
	Autres participations							8U	59 049 827	8V		8W	346 710
	Autres titres immobilisés							IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières							IT	177 304	IU		IV	42 375
	TOTAL IV							LQ	59 227 131	LR		LS	389 085
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	59 461 327	ØH		ØJ	402 375	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste à poste 1		par cessations à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence à poste 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice à poste 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	14 775	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	98 659	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	134 053	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	247 487	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	59 396 537	ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	219 678	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	59 616 215	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	59 863 702	ØM		

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☐ ***CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 426	QE	1 478	QF		QG	11 904
immobilisations	Matériel de transport	QH	98 659	QI		QJ		QK	98 659
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	81 337	QM	13 458	QN		QO	94 795
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	190 422	QV	14 936	QW		QX	205 358
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	190 422	QP	14 936	QQ		QR	205 358

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

* Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ	TR
TOTAL I		3Z		TS		TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	2 000	4B		4C	2 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X	
	TOTAL II	5Z	2 000	TV		TW	2 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C	6D
		- corporelles	6E	6F		6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4	O5
		- titres de participation	9U	9V		9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R	6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 519 776	6Y	1 719 039	6Z	1 519 776
	TOTAL III	7B	1 519 776	TY	1 719 039	TZ	1 519 776
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 521 776	UB	1 719 039	UC	1 521 776
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF	
		- financières		UG	1 719 039	UH	1 519 776
		- exceptionnelles		UJ		UK	2 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DECLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

31/12/2022

[illegible]

En Euros.

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	219 678	UV	0	UW	219 678		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	795 939		795 939				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	238 366		238 366				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	51 911		51 911				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 640		2 640				
	Charges constatées d'avance			VS	292 978		292 978				
	TOTAUX				VT	1 601 512	VU	1 381 834	VV	219 678	
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	808		808						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	212 737		(0)				212 737		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	925 540		925 540						
Personnel et comptes rattachés		8C	55 621		55 621						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	44 060		44 060						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	177 807		177 807						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 729 787		3 729 787						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	14 437		14 437						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	278 649		278 649						
TOTAUX			VY	5 439 446	VZ	5 226 709				212 737	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	41 904	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	14 437		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	9 915	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

9 DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :

Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés

Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)

WG

5 197

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

1 719 039

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

(272)

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)

XZ

163 749

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées au taux de 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé

DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises * (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

3 407 489

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme

- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)

- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)

- imposées aux taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées au taux de 19 %

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

Régime des sociétés mères et des filiales *

(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations

2A

)

Produit net des actions et parts d'intérêts :

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

Meures d'incitation

Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)

K9

Entreprises nouvelles 44 sexies

L2

Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)

L5

Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)

OV

Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)

PA

Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)

PP

Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)

1F

Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)

XC

PB

Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)

Z. de revitalisation rurale (art 44 quindecies)

PC

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)

Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)

X9

Créance dé gagée par le report en arrière du déficit

ZI

Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

TOTAL II

3 314 483

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables

bénéfice (I moins II)

XI

93 006

déficit (II moins I)

ZL

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

0

XO

En Euros

ANNEXE DECLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

31/12/2022

[illegible]**En Euros.**

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	890 729
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	93 006
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	797 723
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	797 723

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	45 795
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
Dépréciation valeurs mobilières de placement	9D	1 719 039	9E	1 519 776
Dépréciation titres participations Régime Long Terme	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	1 719 039	YO	1 519 776
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société GROUPE OMNIUM FINANCE</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	7 970 344	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	18757678		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	14 357 608						
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	26728021		Report à nouveau	ZG	12 370 413						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	26 728 021					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 300							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	846 764		XQ	1 097 651		1 023 639					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	84 041		68 159					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	467 759		261 299					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 650 751		1 353 098					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	5 962		4 250					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	24 301		11 319					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	30 263		15 569					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	452 952		422 353					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	381 666		238 069					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				OB	392 241							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	10.00	%	1.17	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 DG APPART T2	1 600				1 600
	2 DG APPART T8	3 500				3 500
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	1 600					
	2	3 500					
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A	plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)					
	CADRE B	plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)					
	CADRE C	autres plus-value taxable à 19 % (⑪)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

(Néapt H *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE			Néant ☐ *				
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						YP	2
dont apprentis						YF	
dont handicapés						YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						OA	2 212 231
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						OT	
TOTAL 1						OX	2 212 231
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OH	10
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						OE	
Subventions d'exploitation reçues						OF	
Variation positive des stocks						OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						OI	776
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						XT	5 992
TOTAL 2						OM	6 779
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats						ON	
Variation négative des stocks						OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						OR	480 164
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						OS	409
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OW	9
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OY	
TOTAL 3						OJ	480 582
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)						OG	1 738 428
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).						SA	1 738 428
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	2 212 231	Effectifs au sens de la CVAE *	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX			
Période de référence				GY	01/01/2022	GZ 31/12/2022	
Date de cessation				HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

4 8 2 7 2 4 8 1 2 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société GROUPE OMNIUM FINANCE

ADRESSE (voie)

11 Avenue PARMENTIER

CODE POSTAL

31200

VILLE

TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

5932896

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

CHAUSSEON

Prénom(s)

XAVIER

Nom marital

% de détention

99.85

Nb de parts ou actions

5 923 871

Naissance :

Date

100657

N° Département

31

Commune

TOULOUSE

Pays

Adresse :

N°

10

Voie

RUE CROIX BARAGNON

Code postal

31000

Commune

TOULOUSE

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

4 8 2 7 2 4 8 1 2 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société GROUPE OMNIUM FINANCE

ADRESSE (voie)

11 Avenue PARMENTIER

CODE POSTAL

31200

VILLE

TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique

SAS

Dénomination

OMNIUM FINANCE

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 3 5 8 3 0 2 2

% de détention

93.31

Adresse :

N°

11

Voie

AVENUE PARMENTIER

Code postal

31201

Commune

TOULOUSE CEDEX 2

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

CAP VALEUR

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 1 9 4 9 8 2 2

% de détention

91.65

Adresse :

N°

11

Voie

Avenue Parmentier

Code postal

31200

Commune

TOULOUSE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FINZZLE CAPITAL (ex GROUPE OMNIUM FINANCE)

Société par Actions Simplifiée au capital de 35.597.376 €

11 avenue Parmentier
(31200) TOULOUSE

RCS TOULOUSE : 482.724.812.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2023

Résolution 5

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 - Affectation du résultat de l'exercice.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,

Approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte nette comptable de -270.225,55 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Avant affectation :

Résultat de l'exercice, Ci :	-270.225,55 €
Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738,00 €
Compte « Autres réserves », Ci :	12.371.938,61 €
Compte « Report à nouveau » :	12.370.412,98 €

Affectation :

Au compte « Report à nouveau » :	-270.225,55 €
A titre de dividende :	5.042.961,60 €

Après affectation :

Compte « Report à nouveau » :	7.057.225,83 €
-------------------------------------	----------------

En conséquence, chaque action se verra attribuer un dividende de 0.85 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement, dans le respect des délais légaux, au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2023.

Précise que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (composé de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) opéré à la source par l'établissement payeur.

Toutefois, lorsque le contribuable opte pour le barème de l'impôt sur le revenu, les dividendes sont soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers, après application d'un abattement de 40 % calculé directement par l'Administration sur le montant brut, et déduction faite des dépenses effectuées pour leur acquisition et leur conservation.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire (PFO) de 12,8 % opéré à la source par l'établissement payeur est maintenu et n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu établi. Il s'impute, dans les conditions de droit commun, sous la forme d'un crédit d'impôt, sur le montant de l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus (en ce compris les revenus soumis à ce prélèvement) perçus l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Peuvent toutefois être dispensés du PFO les contribuables domiciliés en France ayant des revenus modestes et ayant formulée une demande en ce sens au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Constate, conformément à la loi, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
		Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2021 AG 21.06.2022 AG 25.11.2022	2.017.184,64 € 12.340.423,68 €	2.017.184,64 € 12.340.423,68 €	Néant	Néant
Année 2020	5.042.961,40	5.042.961,40	Néant	Néant
Année 2019	3.500.408,64	3.500.408,64	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée.

Est annexée aux présentes la documentation comptable à déposer au Registre du Commerce et des Sociétés.



CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

Finzzle Capital
(Anciennement Groupe Omnium Finance)
Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

VILLEMEUR AUDIT RESSOURCES

1, place Auguste Albert
31500 Toulouse
S.A.S. au capital de € 480
393 925 953 R.C.S.
Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit

Immeuble Cowork
1, place de l'Europe
31000 Toulouse
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Finzzle Capital
(Anciennement Groupe Omnium Finance)
Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Finzzle Capital,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Finzzle Capital relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme il est précisé dans la note « Titres Immobilisés » de l'annexe des comptes annuels, la direction de votre société est conduite à formuler les hypothèses et à retenir des estimations qui affectent les montants figurant dans les états financiers ainsi que cette note de l'annexe qui les accompagnent. Dans le cadre de notre audit des comptes, nous avons jugé que parmi les comptes qui sont jugés à ces estimations significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent notamment les immobilisations financières.

Les titres immobilisés, dont le montant net figurant au bilan au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'établissent à € 59 396 537, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés par la voie de provision comme décrit dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe des comptes annuels. Sur la base de ces informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent le calcul des dépréciations, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par la direction générale. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

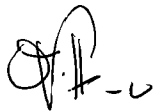
- ▷ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▷ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▷ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 15 juin 2023

Les Commissaires aux Comptes

VILLEMEUR AUDIT RESSOURCES



Olivier Villemeur

ERNST & YOUNG Audit



Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	247 487	205 358	42 128	43 775	1 646	3.76
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	59 396 537		59 396 537	59 049 827	346 710	0.59
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	219 678		219 678	177 304	42 375	23.90
	Total II	59 863 702	205 358	59 658 344	59 270 905	387 438	0.65
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	795 939		795 939	513 802	282 137	54.91
	Autres créances	292 917		292 917	125 357	167 560	133.67
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	7 858 352	1 719 039	6 139 314	22 324 619	16 185 305	72.50
	Disponibilités	4 038 342		4 038 342	428 189	3 610 153	843.12
	Charges constatées d'avance (3)	292 978		292 978	259 500	33 478	12.90
	Total III	13 278 528	1 719 039	11 559 489	23 651 467	12 091 978	51.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		73 142 229	1 924 397	71 217 833	82 922 372	11 704 540	14.12

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 35 597 376)	35 597 376	35 597 376		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 699 147	1 699 147		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 009 738	4 009 738		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	12 371 939	12 371 939		
	Report à nouveau	12 370 413	7 970 344	4 400 069	55.21
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	270 226	18 757 678	19 027 903	101.44
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	65 778 387	80 406 221	14 627 834	18.19
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		2 000	2 000	100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		2 000	2 000	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		9 915	9 915	100.00
	Concours bancaires courants	808	831	23	2.80
	Emprunts et dettes financières diverses	227 173	1 612 207	1 385 034	85.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	925 540	427 202	498 339	116.65
	Dettes fiscales et sociales	4 007 276	201 087	3 806 189	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		15 024	15 024	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	278 649	247 886	30 763	12.41
	Total IV	5 439 446	2 514 151	2 925 294	116.35
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	71 217 833	82 922 372	11 704 540	14.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 226 709

2 343 305

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 225 245		2 225 245	1 890 018		335 227	17.74
Chiffre d'affaires NET	2 225 245		2 225 245	1 890 018		335 227	17.74
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			776	11 984		11 208	93.52
Autres produits			10	11		0	3.17
Total des Produits d'exploitation (I)			2 226 031	1 902 012		324 019	17.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 650 751	1 353 098		297 653	22.00
Impôts, taxes et versements assimilés			30 263	15 569		14 694	94.38
Salaires et traitements			407 951	383 079		24 871	6.49
Charges sociales			163 143	163 339		196	0.12
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 936	34 220		19 284	56.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9	6		3	54.35
Total des Charges d'exploitation (II)			2 267 053	1 949 311		317 741	16.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			41 021	47 299		6 278	13.27
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

359 606
11 459

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 658	968 945	966 286	99.73
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	1 519 776	19 301 720	17 781 944	92.13
Différences positives de change	445	607	163	26.79
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	369 687	79 932	289 755	362.50
Total V	1 892 566	20 351 204	18 458 638	90.70
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 719 039	1 519 776	199 262	13.11
Intérêts et charges assimilées (4)	212 096	17 053	195 043	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	198 900		198 900	
Total VI	2 130 035	1 536 829	593 205	38.60
2. Résultat financier (V-VI)	237 469	18 814 374	19 051 843	101.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	278 490	18 767 075	19 045 565	101.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 992	606	5 387	889.25
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 000	2 000		
Total VII	7 992	2 606	5 387	206.72
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	272	12 003	12 275	102.27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	272	12 003	12 275	102.27
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 264	9 397	17 662	187.95
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	4 126 590	22 255 822	18 129 232	81.46
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 396 816	3 498 144	898 672	25.69
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	270 226	18 757 678	19 027 903	101.44

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 658 968 945

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 71 217 832.72 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 225 244.97 Euros et dégageant un déficit de 270 225.55- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contexte géopolitique

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation. Les récentes sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes n'ont pas d'incidence directe avec l'activité de la société Groupe Omnium Finance. Par ailleurs, la société n'a aucune présence ni exposition directe en Ukraine.

Aussi, à la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2022 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

SECTEUR DISTINCT

La société a constitué un secteur distinct pour la gestion de sa trésorerie.

FRAIS DE GESTION D'ENCOURS

Les frais de gestion d'encours des placements La Mondiale ont été constatés via la diminution du nombre de parts (unités de comptes) du placement concerné soit au crédit du compte 503 en contrepartie d'un compte de charges au débit. Ceci conformément au dispositif appliqué par le gestionnaire.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	14 775		
Matériel de transport	98 659		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	120 763		13 290
TOTAL	234 197		13 290
Autres participations	59 049 827		346 710
Prêts, autres immobilisations financières	177 304		42 375
TOTAL	59 227 131		389 085
TOTAL GENERAL	59 461 327		402 375

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			14 775	
Matériel de transport			98 659	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			134 053	
TOTAL			247 487	
Autres participations			59 396 537	
Prêts, autres immobilisations financières			219 678	
TOTAL			59 616 215	
TOTAL GENERAL			59 863 702	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	10 426	1 478		11 904
Matériel de transport	98 659			98 659
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	81 337	13 458		94 795
TOTAL	190 422	14 936		205 358
TOTAL GENERAL	190 422	14 936		205 358

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 478				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 458				
TOTAL	14 936				
TOTAL GENERAL	14 936				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	2 000		2 000		
TOTAL	2 000		2 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	1 519 776	1 719 039	1 519 776		1 719 039
TOTAL	1 519 776	1 719 039	1 519 776		1 719 039
TOTAL GENERAL	1 521 776	1 719 039	1 521 776		1 719 039
Dont dotations et reprises					
financières		1 719 039	1 519 776		
exceptionnelles			2 000		

La provision sur titres OMNIUM FINANCE a été reprise eu égard aux performances de cette société et à l'évaluation en découlant.

Elle est traitée selon le régime du Long Terme sur le plan fiscal.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	219 678	0	219 678
Autres créances clients	795 939	795 939	
Taxe sur la valeur ajoutée	238 366	238 366	
Groupe et associés	51 911	51 911	
Débiteurs divers	2 640	2 640	
Charges constatées d'avance	292 978	292 978	
TOTAL	1 601 512	1 381 834	219 678

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	808	808		
Emprunts et dettes financières divers	212 737	0		212 737
Fournisseurs et comptes rattachés	925 540	925 540		
Personnel et comptes rattachés	55 621	55 621		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 060	44 060		
Taxe sur la valeur ajoutée	177 807	177 807		
Autres impôts taxes et assimilés	3 729 787	3 729 787		
Groupe et associés	14 437	14 437		
Produits constatés d'avance	278 649	278 649		
TOTAL	5 439 446	5 226 709		212 737
Emprunts souscrits en cours d'exercice	41 904			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 915			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	14 437			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	6.0000	5 932 896			5 932 896

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau-informatique	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	24 041
Autres créances	409
Total	24 451

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
I - CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
- Facture d'électricité	5 685
- Facture assurance	2 740
- Régularisations diverses	15 616
II - AUTRES CREANCES	
- Avoir à recevoir commissaire aux comptes	410
Total	24 451

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	808
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 261
Dettes fiscales et sociales	3 805 703
Total	3 879 772

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
I - EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
- Intérêts courus frais bancaires	808
II - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Honoraires	64 589
- Frais de déplacements	2 826
- Electricité	5 846
III - DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Congés payés	30 939
- Charges sur congés payés	13 862
- RTT	682
- Charges sur RTT	312
- Primes	24 000
- Charges sur primes	10 833
- Taxe Apprentissage	351
- Formation Professionnelle Continue	896
- Taxe sur les salaires	13 417
- TVS	5 197
- Prélèvement sociaux sur distribution de dividendes	3 702 127
- CVAE 2022	3 087
Total	3 879 772

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	292 978
Total	292 978
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	278 649
Total	278 649

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Loyer	219 678		
- Charges locatives	67 773		
- Assurances	5 052		
- Cotisations	475		
Total	292 978		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Loyers	212 737		
Charges Locatives	65 912		
Total	278 649		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Total	2

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	410 996	372 790
Dont entreprises liées		2 658

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	278 490	
Résultat exceptionnel (hors participation)	8 264	
Résultat comptable (hors participation)	270 226	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites sont évalués en application de la norme Rec. ANC2013-02 du PCG.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de progression des salaires :
 - * Cadres : 1,00 %
- Taux d'actualisation retenu : 3,50 %
- Turn-Over par tranche d'âge : Néant
- Charges patronales : 46,00 %

L'évaluation de l'engagement en matière de pensions et retraites s'élève à 25.010,08 €.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

GROUPE OMNIUM FINANCE
SAS au capital de 35.597.376 €
11 Avenue Parmentier - 31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 482 724 812

En tant que société mère, la société GROUPE OMNIUM FINANCE établit des comptes consolidés intégrant ses comptes sociaux et ceux de ses filiales. Les états financiers consolidés sont disponibles au siège social de la société.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital déten en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50 %											
- OMNIUM FINANCE	2 227 449	18 107 633	91.57	56 323 298	56 323 298	51 911	212 737	9 661 944	9 161 897		
- CAP VALEUR	3 271 013	1 258 700	91.65	3 073 169	3 073 169				1 067 043		Ex. 30.06.22
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits sur Exercices Antérieurs	359	77200000
- Litiges	2 000	78750000
Total	2 359	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités URSSAF	272	67120000
Total	272	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- Régularisation charges 2021	359	
Total	359	